

GESTION DU GENEVRIER THURIFERE DANS LES FORETS PUBLIQUES FRANÇAISES A TRAVERS L'EXEMPLE DE LA THURIFERAIE DE SAINT-CRÉPIN

Pascal Chondroyannis, P.¹ & Lathuilliere, L.²

¹Office National des Forêts. Agence des Hautes-Alpes. Chef du service. Développement et territoires. 5, rue des Silos, BP 96, 05007, GAP Cedex. Mél : pascal.chondro@onf.fr

²Office National des Forêts. Agence du Puy-de-Dôme. Responsable du service Aménagements. Marmilhat sud, BP 107, 63370 LEMPDES. Mél : laurent.lathuilliere@onf.fr

Résumé Le Genévrier thurifère (*Juniperus thurifera* L.) est une cupressacée présente dans le bassin Ouest méditerranéen. On le rencontre au Maroc, en Espagne, en France et en petits peuplements en Algérie et en Italie. En France, il est localisé dans les Alpes surtout méridionales, les Pyrénées et la Corse. Il représente un élément remarquable du patrimoine naturel français, et forme des écosystèmes riches et variés. Son histoire et sa dynamique ont depuis toujours été étroitement liées aux populations qui l'entouraient. L'Office National des Forêts (O.N.F.) est chargé de la gestion durable des forêts publiques françaises, et à ce titre est impliqué dans la gestion de plusieurs peuplements ou stations de Genévriers thurifères qui se situent en forêt bénéficiant du régime forestier. La plus étendue d'entre elles, la Thuriferaie de Saint Crépin a fait l'objet de récentes études qui ont permis de définir des mesures, pour limiter les menaces qui pèsent sur l'espèce, et de mettre en œuvre des interventions concrètes associant les acteurs du site. Le Genévrier thurifère est en voie d'extension en France, mais un suivi de ses populations, des dynamiques végétales de reconquête, et une gestion conservatoire des principaux sites, en particulier ceux situés en forêt publiques, sont nécessaires pour le préserver et permettre son renouvellement et son développement.

Mots clés : patrimoine naturel, Saint Crépin, menaces, interventions, dynamiques végétales

JUNIPERUS THURIFERA L. MANAGEMENT IN THE PUBLIC PROPERTY WOODLANDS IN FRANCE ; THE EXAMPLE OF THE SAINT-CRÉPIN JUNIPER WOODLAND

Abstract Thuriferous juniper (*Juniperus thurifera* L) is a cupressaceous founded in the West Mediterranean basin (Morocco and Spain) and in France, in the Alps, above all in southerner Alps, in the Pyrenees and in Corsica. It represents an important element in the natural French patrimony, forming some rich and varied ecosystems. Its history and dynamics have always been related to settlements around them. The National Forest Office (*Office National des Forêts*) is in charge of the public French forest sustainable management, that is the reason why it is involved in the management of some settlements, or stations, of *Juniperus thurifera* L. located in the forest and providing benefits to the forest regime. The largest settlement is the Saint-Crépin juniper woodland, which has been the object of recent studies which have been able to define the measures to limit the threats over the species and establish the specific interventions for associating the other actors in place. Thuriferous juniper is a broadening species in France but a tracking of its settlements is needed as well as of the vegetal dynamics reconquest and of a conservative management of the main places, particularly, of those located in the public property forests in order to preserve and to allow its renovation and development.

Key words: cultural patrimony, Saint-Crépin, threat, interventions, vegetal dynamics.

GESTIÓN DE LA SABINA ALBAR EN LOS BOSQUES DE PROPIEDAD PÚBLICA FRANCESES; EJEMPLO DEL SABINAR DE SAINT-CRÉPIN

Resumen Llegado el momento de la presentación, se hará un breve resumen sobre la situación de la sabina albar en Francia, haciendo especial hincapié en los bosques de propiedad pública. Efectivamente, aunque el área de repartición francesa de la sabina albar sea discontinua, en los bosques de propiedad pública encontramos sabinars de la zona sur de los Alpes, de Córcega y de los Pirineos. Se comentará de forma breve la realidad sobre las masas más emblemáticas y se detallarán las acciones que la Oficina Nacional de Bosques francesa (*l'Office National des Forêts*) ha instaurado para preservar estos poblados. En el caso del sabinar de Saint-Crépin, se procederá a una presentación más detallada; esta masa constituye el poblado de la especie más importante en Francia y, precisamente debido a esto, posee un gran interés patrimonial. Así mismo, se presentarán los diferentes proyectos planificados sobre la gestión (acondicionamiento forestal, documento de objetivos de Natura 2000, etc.) y nos detendremos en las acciones de preservación que recientemente se han llevado a cabo, gracias a la reciente firma del contrato Natura 2000. Veremos las acciones de limpieza del Pino silvestre (*Pinus sylvestris*) y del pino

negro (*Pinus nigra*), así como los proyectos de valorización pedagógica, en periodo de finalización (un sendero pedagógico, una placa, etc.)

Palabras clave: patrimonio cultural, Saint Crépin, amenazas, intervenciones, dinámicas vegetales

REPARTITION DU GENEVRIER THURIFERE EN FRANCE

Le Genévrier thurifère est connu en France depuis 1786 grâce à Dominique Villars, célèbre botaniste dauphinois. Cependant, seules 6 stations des Alpes étaient connues au début du siècle dernier. La plus importante et la plus célèbre était la station de Saint Crépin dans les Hautes-Alpes, mais tout au long du 20^{ème} siècle de nombreux botanistes ou forestiers se sont intéressés à cette espèce remarquable et ont découvert de nombreuses stations.

Cette espèce autrefois considérée comme rare, couvre une aire assez vaste et s'avère bien présente dans les montagnes des Alpes du sud. Elle existe également en Corse et dans les Pyrénées (Cf. carte de répartition dans le sud de la France en annexe 1).

Savoie (73) : le Genévrier thurifère est cité au dessus de Montmélian (la Roche du Guet), et cette station est actuellement la plus septentrionale répertoriée dans la littérature.

Isère (38) : il est présent autour de Grenoble dans des milieux à affinités méridionales, ainsi qu'au nord-ouest du massif du Vercors, sur des rochers ensoleillés.

Drôme (26) : il est relativement abondant, avec quelques populations importantes en forêt de Saou, à Pommerols, et dans les gorges des Gâs dans le Diois.

Hautes-Alpes (05) : il s'agit du département où le Genévrier thurifère est le plus présent, notamment dans la vallée de la Durance, dans les Baronnies, les vallées du Büech, et qui compte plusieurs thuriféraires importantes : Saint Crépin, Saint Genis, Saint André de Rosans.

Alpes de Haute Provence (04) : il est présent dans de nombreux secteurs du département, en particulier près de Sisteron, dans les cluses de Bayon et de Barles, près de Thorame-Haute, ainsi que de manière ponctuelle dans les vallées de l'Ubaye et du Jabron.

Alpes Maritimes (06) : il est présent dans la vallée de la Tinée, vers Châteauneuf d'Entraunes, ainsi que sur quelques stations autour du Col de Tende (y compris en Italie).

Haute-Garonne (31) : il forme une thuriféraire sur la Montagne de Rié au dessus du village de Saint Béat, et est présent de manière disséminée sur quelques stations satellites.

Ariège (09) : il est présent autour des Falaises du Quié de Lujat (Ussat-les-Bains).

Corse (2B) : il est présent dans le vallon de Pinnera près d'Asco, ainsi que dans le massif du Niolu, au sein des vallées du Rudda et du Prunicia, avec de véritables thuriféraires.

HABITATS DU GENEVRIER THURIFERE

Le Genévrier thurifère est une espèce méditerranéo-montagnarde sud-occidentale qui occupe, en France, des stations xéro-thermophiles et héliophiles (falaises, crêtes ou barres rocheuses, pentes fortes et/ou rocailleuses, exposées au sud, fortement ensoleillées), entre 600 et 1800 mètres d'altitude (Alpes méridionales), et entre 300 et 800 m (Alpes septentrionales).

Les habitats naturels constitués par le Genévrier thurifère ont été identifiés comme étant d'intérêt communautaire (matorrals arborescents à *Juniperus ssp.* / Eur 25 : 5210), et prioritaire (forêts endémiques à *Juniperus ssp.* / Eur 25 : 9560), participant ainsi au réseau Natura 2000. Sept types d'habitats élémentaires ont été retenus pour décrire la variabilité écofloristique des thuriféraires en France (RAMEAU *et al.*, 2001).

Si ces habitats (et tous les stades de transition entre les formations pastorales, parfois pré-steppiques, et les formations boisées) sont d'un grand intérêt, ils forment avec les milieux qui leur sont associés (rochers, falaises, pelouses, éboulis, landes, fruticées et même parfois marais) des écosystèmes d'une forte valeur patrimoniale, qui recèlent de nombreuses

richesses faunistiques et floristiques, avec des espèces remarquables, protégées ou menacées (ref).

LES THURIFERAIES BENEFICIANT DU REGIME FORESTIER

Outre la thuriferaie de Saint-Crépin, plusieurs autres thuriferaies de France se trouvent en forêt ou terrain bénéficiant du régime forestier, et de ce fait gérées par l'O.N.F. pour le compte de l'Etat (forêt domaniales) ou des collectivités propriétaires. Elles bénéficient à ce titre d'un plan d'aménagement forestier garant de la gestion durable mise en oeuvre. Elles n'ont cependant pas connu d'exploitation ou de gestion particulière jusqu'à présent.

1. La Montagne de Saint Genis (05) : le Genévrier thurifère est bien présent, de 800 à 1300 m d'altitude, en forêt domaniale de Beynon sur une centaine d'hectares, constituant des peuplements boisés sur une quinzaine d'hectares.

L'aménagement forestier de la forêt domaniale est en cours de révision pour la période 2006-2020 et prendra en compte la présence du thurifère, par des mesures conservatoires et de mise en valeur (limitation de l'envahissement par des essences concurrentes, Pins sylvestres et Pins noirs, protection contre l'incendie, inventaire et suivi des régénérations). La thuriferaie sera classée en série d'intérêt écologique particulier et fera l'objet d'une proposition de mise en réserve biologique.

2. La Montagne de l'Eygues à Saint André de Rosans (05) : le thurifère est bien présent en forêt domaniale de l'Eygues sur une quinzaine d'ha, sur un versant en forte pente, entre 800 et 1000 m. Le plan d'aménagement forestier, couvrant la période 2005-2024 préconise la préservation de la thuriferaie par les mesures de lutte contre l'envahissement et de prévention des feux de forêt.

3. La vallée de la Durance autour de Remollon et Espinasses (05) : le thurifère est bien présent mais de manière disséminée sur les contreforts du massif de la forêt domaniale de Serre Ponçon, en rive droite de la Durance. Le plan d'aménagement forestier (2005-2024) préconise la préservation de la thuriferaie par les mesures citées précédemment.

4. Le canton de la Grande Lauze en Forêt Domaniale de l'Oule (Montmaurin), où la thuriferaie se développe sur 10 ha entre 1000 et 1200 m d'altitude. Le plan d'aménagement forestier, pour la période 2005-2024, fixe les mesures déjà citées pour préserver l'espèce.

5. Thorame Haute et la Colle Saint Michel (04) : si le thurifère est bien présent dans ce département des Alpes de Haute Provence, il y forme plus rarement des peuplements importants comme celui de Thorame haute, où il est présent sur plusieurs kilomètres le long de la haute vallée du Verdon, sur des falaises et pentes rocheuses.

6. Le vallon de Molières dans la vallée de la Tinée (06) : le Genévrier thurifère couvre près de 70 ha, et forme un peuplement clair sur une pente forte (40°), avec une végétation arbustive et herbacée importante. Il est également disséminé dans la vallée. Le site, découvert en 1980, est inclus dans le parc national du Mercantour.

7. La crête de Saint Romans à Pommerol (26) : le Genévrier thurifère forme ici une population particulière, car il se situe dans les falaises d'une grande crête rocheuse, et est difficilement accessible. Il ne forme que très localement des bois ou bouquets, notamment sur les pelouses sommitales. Il s'agit d'une des principales stations de la Drôme.

8. La Montagne de Rié à Marignac (31) : le peuplement de Genévrier thurifère est situé sur le versant sud-ouest de la montagne de Rié, où il occupe une douzaine d'hectares, de 650 à 1100 m d'altitude, dans un secteur escarpé et rocheux, en forêt communale de Marignac, sur une surface de 30 ha, au sein d'une réserve biologique forestière dirigée.

De multiples études et des travaux de restauration et de conservation ont été entrepris depuis plusieurs années, et vont se poursuivre, dans le cadre de la mise en œuvre du Docob du site Natura 2000 dont l'O.N.F. est opérateur et animateur : pâturage contrôlé, création d'un sentier du thurifère, travaux de coupe des chênes pubescents.

9. Le massif du Cinto (Corse) : le Genévrier thurifère est présent sur plusieurs dizaines d'hectares, mais se trouve menacé par la progression du pin laricio. Des travaux de dégagement ont été menés par l'O.N.F. et la commune concernée en 2004.

LA THURIFERAIE DE SAINT CREPIN

La commune de Saint-Crépin se situe dans la haute vallée de la Durance (05), dont le climat se caractérise par des précipitations modérées (600-700 mm/an), une grande amplitude des températures, un ensoleillement élevé et des influences méditerranéennes nettes (sécheresse estivale). Ces conditions climatiques et stationnelles (sécheresse et froid) sont favorables au Genévrier thurifère qui y est assez abondant, mais souvent présent en pieds isolés.

La thuriferaie de Saint-Crépin constitue un véritable peuplement sur près d'une centaine d'hectares, situé sur un versant abrupt à exposition ouest à sud-ouest, de 950 à 1300 m d'altitude.

Cette station est connue depuis **1786** grâce à Dominique Villars, et a toujours eu une grande importance pour les botanistes et les forestiers, en particulier Philibert GUINIER, dont le père Ernest GUINIER, écrivait vers 1900 à propos du Genévrier thurifère, « *qu'il serait désirable que l'Etat fit l'acquisition du bois de Genévriers de Saint-Crépin pour sauver les vieux sujets remarquables par leur grosseur autant que pour perpétuer cette essence sur ce terrain où le parcours incessant des moutons enlève tout espoir de régénération* ».

Son souhait s'est finalement réalisé sous l'impulsion de Philibert GUINIER, lorsque ce dernier est devenu en 1921 directeur de **l'Ecole Nationale des Eaux et des Forêts**, et qu'il s'est attaché à sauvegarder ce milieu qui semblait menacé, grâce à l'acquisition par l'Ecole en 1924 de la partie la plus boisée et la plus intéressante de la thuriferaie, sur une surface de **20 hectares**.

En dépit de cette acquisition et de son intérêt patrimonial, la thuriferaie n'a fait l'objet que d'études ponctuelles depuis sa découverte (ref). Il semblait pour beaucoup de personnes à l'époque que l'acquisition par l'Ecole était suffisante pour assurer sa protection.

Il n'y a pas eu de gestion particulière, et il n'a été entrepris par l'Ecole que quelques interventions ponctuelles : création en 1924 d'un sentier aujourd'hui disparu, mise en défens d'une placette d'ensemencement - disparue - dans les années 1930 pour étudier la régénération naturelle du thurifère, réfection partielle du bornage et mise en place de panneaux.

L'occupation humaine, très ancienne dans la vallée a largement contribué au façonnement des paysages que nous observons aujourd'hui. En effet, jusqu'à la première guerre mondiale, elle a fonctionné essentiellement en système autarcique, les populations locales utilisant au maximum les ressources naturelles offertes à proximité, avec l'usage du pastoralisme ovin, le mouton étant « l'avoir par excellence ». Cet élevage nécessitait de grandes surfaces de pâturages et de prés qui couvraient les versants. De nombreuses forêts ont donc été défrichées, mais celles qui restaient étaient entretenues par les habitants (ref). En

effet, elles étaient source de bois pour le chauffage, la construction ou la réalisation de menus objets, et de feuillage (Frêne) pour nourrir les chèvres.

Ainsi, les formes tourmentées très diverses des Genévriers thurifères pluriséculaires que nous observons aujourd'hui résultent sans doute en grande partie des nombreuses mutilations que les habitants leur ont fait subir. Saint-Crépin était un village de vigneron, et le Genévrier thurifère, dont le bois est très résistant et imputrescible, était très utilisé pour la fabrication de piquets de clôture ou d'échalas.

La pression pastorale et humaine devait être très forte, et la dégradation intense des sols dans des conditions stationnelles difficiles ne permettait plus la régénération du Genévrier thurifère, en particulier à l'époque où la population du village était maximale (1200 habitants) vers 1850. Ceci explique l'absence d'individus âgés de 100 à 150 ans.

Depuis quelques dizaines d'années, la déprise humaine, agricole et pastorale entraîne un abandon de surfaces cultivées et une reprise de la dynamique de la végétation. Ainsi, d'une part, la diminution du pâturage permet à d'autres espèces ligneuses comme les pins de recoloniser rapidement le site, et d'autre part, les surfaces anciennement cultivées en périphérie du peuplement principal sont colonisées par de jeunes thurifères qui y trouvent des conditions de germination et de croissance beaucoup plus favorables.

Ce paysage étant exceptionnel en France et d'un grand intérêt biologique et historique, cette évolution dynamique de la végétation observée sans qu'en soient connus les causes et enjeux, a incité à réaliser une étude approfondie du site, démarche préalable à toute réflexion conservatoire.

C'est ainsi qu'une première étude écologique de cette thuriféraie a été réalisée en 1994 (LATHUILLIERE) en collaboration avec l'ENGREF, propriétaire, et le Conservatoire Botanique National de Gap.

Elle a établi un premier bilan de l'état de conservation de la thuriféraie, a relancé l'intérêt et l'implication du propriétaire et de ses partenaires (commune, O.N.F.), et a donné des directives de gestion conservatoire, qui ont permis plusieurs interventions ces dernières années, réalisées par la commune et l'O.N.F., avec la participation financière du Sivom du canton de Guillestre, de l'Etat et de l'Union Européenne : réfection du sentier des Guions en 1996, travaux sylvicoles de dégagement des Genévriers par l'extraction des pins envahissant la thuriféraie sur une surface d'environ 5 ha, pose d'un panneau d'information, et achat d'une clôture à moutons en 1997.

La propriété de l'ENGREF bénéficiant du régime forestier depuis 1999 et sa gestion étant assurée par l'O.N.F., une nouvelle étude du site menée en 2005 (LORIQUE) a permis d'établir un nouveau diagnostic, d'élaborer le plan d'aménagement forestier de la forêt pour la période 2006-2025, et de préciser les mesures de gestion à mettre en oeuvre sur le site.

Les récentes analyses montrent que les menaces pour le thurifère sont :

- d'une part, l'envahissement rapide par les pins (sylvestre, et marginalement Pin noir d'Autriche), qui ont une croissance bien plus rapide et risquent à court ou moyen terme de faire disparaître ces habitats.

- d'autre part, le problème du renouvellement des peuplements et de la faible régénération naturelle de l'espèce dans les parties les plus anciennes : forte dégradation des sols (érosion et sur-piétinement par le pâturage), et faible germination des graines.

L'envahissement par la végétation ligneuse présente par ailleurs des risques d'incendies (une centaine d'hectares ont brûlés en 1993 sur le versant opposé à la thuriféraie).

L'objectif principal du propriétaire et de l'aménagement forestier élaboré par l'O.N.F., est la préservation de la biodiversité, des milieux naturels, de la thuriféraie, mais le principal problème de la conservation n'est pas lié à l'espèce en elle-même, car d'une part la régénération est assez importante autour de la thuriféraie (pelouses et terrasses), et d'autre part, les vieux arbres semblent pouvoir encore vivre pendant plusieurs dizaines, voir centaines

d'années. C'est surtout la dynamique de la végétation qui menace la pérennité des Genévriers thurifères. Les mesures conservatoires suivantes ont été arrêtées :

- intervention directe sur les peuplements pour limiter la progression des pins et autres ligneux, favoriser la régénération naturelle et le renouvellement du peuplement, et prévenir dans le même temps les risques d'incendie. Ces opérations sont en cours de réalisation sur une dizaine d'ha dans le cadre d'un contrat « Natura 2000 » ;

- un entretien, par un pâturage extensif et contrôlé, des pelouses pré-steppiques, tout en permettant une meilleure régénération naturelle du Genévrier ;

- la réalisation d'études approfondies sur différents aspects de la biologie, de la croissance, et du fonctionnement écologique de la thuriféraie, avec mise en place de placettes de suivi permanentes ;

- enfin, une mise en valeur, pour le public, du site, de son histoire, des milieux, sous forme d'un sentier de découverte dont la Commune de Saint-Crépin assure la maîtrise d'ouvrage, et qui sera réalisé en 2006.

Le Genévrier thurifère est une espèce présentant de nombreux intérêts tant écologiques qu'historiques, culturels ou économiques. Ses peuplements forment à Saint Crépin des paysages très particuliers, façonnés par des siècles d'histoire, de civilisations agro-pastorales et d'évolution naturelle (Réf.).

Les récentes études réalisées permettent désormais, avec la participation des différents acteurs du site et le soutien financier de l'Etat et de l'Union Européenne (notamment au travers du réseau Natura 2000), de mieux connaître l'espèce et le site, de mettre en œuvre les principales mesures de gestion préconisées pour préserver et améliorer de manière durable ces peuplements relictuels, mais non sans avenir, de Genévrier thurifère.

AVENIR ET DEVENIR DU THURIFERE EN FRANCE

Le Genévrier thurifère forme en France des peuplements à forte valeur patrimoniale, et se rencontre également de manière plus disséminée ou ponctuelle dans l'ensemble de l'arc alpin montagneux. Ces stations, généralement qualifiées de primaires (falaises, rochers), sont toutes aussi importantes pour le maintien et la dynamique de l'espèce dans le temps, constituant des refuges et des zones de dissémination et d'expansion.

Le Genévrier thurifère est en effet considéré comme une relique de l'ère tertiaire, qui à partir de stations refuges, aurait participé aux formations pré-steppiques lors des premières phases de reconquête post-glaciaire dans tout l'arc alpin (Ref.). Il se serait maintenu dans plusieurs vallées présentant des conditions écologiques favorables et une moindre concurrence d'autres espèces post-pionnières, parfois favorisé par les populations humaines qui avaient conscience des bienfaits et apports de cette essence polyvalente.

Actuellement, deux phénomènes déterminants sont à l'oeuvre en France :

- d'une part, la diminution du pâturage et du parcours en forêt laisse le champ libre à d'autres essences qui s'implantent rapidement et sont en général plus compétitrices que le thurifère, risquant de le faire régresser ou faire disparaître ses habitats naturels et associés (Gauquelin & al., 1999);

- d'autre part, la déprise humaine, agricole et pastorale libère de nombreuses surfaces (terrasses, labours) qui sont assez rapidement colonisées par de jeunes thurifères à proximité des principaux peuplements, ou même de stations isolées. Mais ce phénomène n'est que provisoire, et la dynamique ultérieure conduira certainement à la même situation que précédemment (envahissement par des essences concurrentes et reboisement progressif).

Etant donnée la dynamique végétale que l'on observe actuellement au sein de son aire de répartition française, nous pouvons considérer que généralement sur ses stations

secondaires, le Genévrier thurifère ne représente qu'une phase transitoire de la maturation des pelouses sur lesquelles il s'implante (à la suite d'une convergence de leurs exigences écologiques).

S'il s'avère bien présent, et en extension depuis plus d'un siècle dans de nombreuses stations, il n'en reste pas moins menacé :

- la menace la plus importante est l'envahissement rapide par le Pin sylvestre, le Pin noir, le Pin laricio ou le Chêne pubescent, qui risquent à court ou moyen terme de faire disparaître partiellement ou totalement ces paysages uniques en Europe, façonnés par des siècles d'évolution naturelle, d'histoire, de civilisation agro-pastorale.

- l'autre problème important qui se pose est la régénération naturelle de l'espèce qui, si elle est active dans les éventuelles pelouses et cultures abandonnées autour des stations, ou au sein des stations primaires, n'existe pratiquement pas dans le cœur des thuriféraires, ce qui menace fortement leur renouvellement, d'autant plus que les arbres ont une croissance lente. Les études actuelles de l'INRA (ROQUES, 2005) sur la prédation des galbules de thurifère par son cortège d'acariens associés démontrent le très faible potentiel de semences viables, phénomène probablement compensé par la longévité de l'espèce.

- en dehors des enjeux paysagers, écologiques ou historiques, la fermeture rapide du milieu et l'envahissement par les ligneux, présente un danger vis-à-vis des risques d'incendie.

PERSPECTIVES DE GESTION PATRIMONIALE DU THURIFERE DANS LES FORETS PUBLIQUES

L'O.N.F. est concerné par la plupart des thuriféraires françaises et a de ce fait une responsabilité forte pour la préservation de l'espèce. Il souhaite s'investir plus en avant dans le suivi de cette essence et de ses habitats. Il devra notamment dans les années qui suivent, établir des cartographies précises des peuplements, et évaluer leur état de conservation. Par ailleurs les peuplements les plus importants font et devront faire l'objet de plan de gestion spécifique intégrés dans les aménagements forestiers, suivant ainsi l'exemple de Saint-Crépin.

Pour toutes ces missions l'ONF souhaite travailler en partenariat avec les propriétaires (Etat et collectivités), ainsi que les services de l'Etat (DIREN, DDAF), les organismes de suivi (conservatoires botaniques) et de recherche (ENGREF, universités).

Il lui semble en particulier très important de poursuivre les études menées depuis une dizaine d'années, afin de pouvoir préciser les méthodologie de suivi et les techniques de gestion utiles pour les forestiers publics. L'achèvement de l'inventaire des micro-stations de thurifère, et le suivi de leur dynamique constituent des enjeux importants, partagés par les Conservatoires Botaniques français, dont le Conservatoire Botanique National Alpin de Gap-Charance, et l'Office National des Forêts. De même la synthèse des connaissances ethnobotaniques sur les usages locaux permettra de mieux appréhender les impacts humains dans la conservation de l'espèce.

Dans le même temps, les collectivités ont pris conscience du patrimoine exceptionnel dont elle bénéficiaient, et plusieurs d'entre elles (Saint Crépin, Marignac), appuyées par l'O.N.F., ont décidé de le mettre en valeur : développement touristique et culturel, mesures de conservation, artisanat local..., montrant ainsi que le Genévrier thurifère peut encore, comme il l'a fait pendant des siècles, apporter ses bienfaits aux populations qui l'ont préservé.

Remerciements

Nos remerciements s'adressent à toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide au sein des services de l'O.N.F. : Grégoire GAUTIER (Direction de l'Environnement et du Développement Durable), Jean-Christophe GATTUS (Hautes-Alpes), Daniel REBOUL (Alpes de Haute-Provence), Frédéric MARAIS et François-Xavier NICOT (Drôme), Carole

DESPLANQUE (Isère), Walter DEPETRIS et Vincent KULESZA (Alpes Maritimes), Florence LOUSTALOT-FOREST (Haute-Garonne), Denis SOULE (Direction régionale de Corse), Jean-Pierre ROCHE et Michel VEROLLET (Puy-de-Dôme).

Nous remercions également Luc GARRAUD (Conservatoire Botanique National Alpin de Gap), Bernard ESMIEU et Jean COMBE (commune de Saint-Crépin), Jean-Claude GEGOUT (ENGREF), avec une pensée particulière pour Jean-Claude RAMEAU (ENGREF).

BIBLIOGRAPHIE

BOREL, A.; POLIDORI, J.L.; 1983. Le Genévrier thurifère (*Juniperus thurifera* L.) dans le Parc National du Mercantour (Alpes-Maritimes). Bulletin de la Société Botanique de France, Lettres botaniques, 130 (3) : 227-242.

CHARRAS, A.; 1993. Quelques réflexions sur le Genévrier thurifère des Baronnies ou sur quelques subtilités dans le découpage des départements en 1970. Gentiana, Société Botanique Dauphinoise D. VILLARS, 3 : 6-7.

CHAS, E.; 1994. Atlas de la Flore des Hautes-Alpes. Edition Conservatoire Botanique national Alpin de Gap-Charance, Conservatoire des Espaces Naturels de Provence et des Alpes du sud, Parc national des Ecrins. Gap. 816 p.

CONRAD, M.; 1986. Essai sur la répartition de *Juniperus thurifera* en Corse, en 1985. Le Monde des Plantes, 80 : 423-424.

GAUQUELIN T., BERTAUDIÈRE V., MONTÈS N., BADRI W., ASMODÉ J.F. (1999) - Endangered stands of thuriferous juniper in the western mediterranean basin: Ecological status, Conservation and Management. Biodiversity and Conservation, 8 (11): 1479-1498.

GARRAUD, L.; 2003. Flore de la Drôme, Atlas écologique et floristique. Edition Conservatoire Botanique National Alpin. Gap. 925 p.

GUERBY, L.; 1993. Une nouvelle station de Genévrier thurifère (*Juniperus thurifera* L.) dans les Pyrénées : le Quié de Lujat (09). Le Monde des Plantes, 447 : 26-27.

LATHUILLIERE, L.; 1996. Le Genévrier thurifère, élément remarquable du patrimoine naturel. Le courrier de la nature. Société Nationale de Protection de la Nature, Paris. 155 : 34-38, et 157 : 36-39.

LATHUILLIERE, L.; 1994. Le Genévrier thurifère (*Juniperus thurifera* L.). Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts, Conservatoire Botanique national Alpin de Gap-Charance, Mémoire d'études Formation des Ingénieurs Forestiers. 80 p. + annexes.

LORIQUE, N.; 2005. La thuriféraie de Saint Crépin : proposition d'aménagement conservatoire et tentative d'étude dendroécologique. Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, Office National des Forêts, Université Paul Sabatier. Mémoire d'études Formation des Ingénieurs Forestiers. 68 p + annexes.

OFFNER, J.; BREISTROFFER, M.; 1948. Sur la répartition géographique du *Juniperus thurifera* L.. P.V. Mensuels de la Société Scientifique du Dauphiné, 63 (1) : 6-8.

RAMEAU, JC.; BENSETTITI, F.; CHEVALLIER, H.; BARTOLI, M.; 2001. Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 1 Habitats forestiers / Vol. 2. La Documentation Française, Paris.

ROQUES, A.; 2005. Les insectes et acariens associés au Genévrier thurifère et leur impact sur la conservation de l'espèce, INRA Orléans – communication aux journées du patrimoine 2005 de Saint-Crépin.

FIGURES

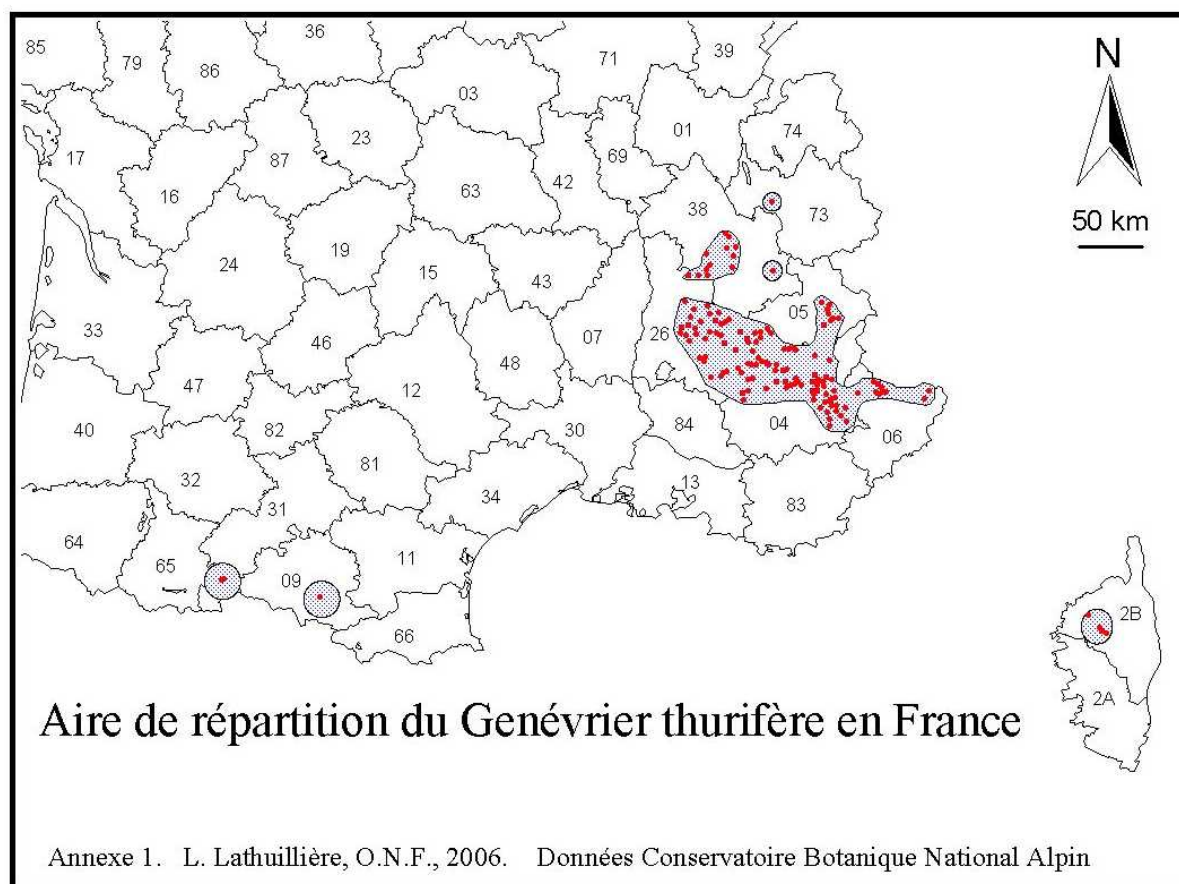


Figure 1 : Aire de répartition du Genévrier thurifère en France